Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 7 Moharrem 1444
5 Août 2022

N° 92

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1681**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1683**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1687**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1688**
Avis aux créanciers..... **1692**
Convocations
Sociétés anonymes **1693**
Autres sociétés **1697**
Divers
Avis au public..... **1697**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société SICAME SA

Au capital de 18 000 000 DT

Siège social : N°22, Rue de l'Energie - Z.I. Charguia 1

I.U : 003080F

En vertu du PV du conseil d'administration du 4/5/2021 enregistré à la recette des finances de Charguia le 28/5/2021 sous le numéro 21804138 quittance n°M58689 dont un exemplaire a été déposé au Registre national des entreprises le 28/4/2022 sous le numéro 202231221 il a été décidé le renouvellement du mandat du Directeur Général Mr Nabhen Bouchaala pour une durée de 3 ans qui prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

2022R01974SANB2

Société TOURISTIQUE ET HOTELIERE EL HAMMAM S.A

Au capital de 38 000 000 DT

Siège social : Boulevard Mohamed Bouazizi Immeuble Maghrebia Tour A-B.P.66-1080-Tunis

I.U : 020078 K

En vertu du PV du conseil d'administration du 30/6/2021 enregistré à la recette des finances de Charguia le 16/7/2021 sous le numéro 21805984 quittance n°M75387 dont un exemplaire a été déposé au Registre national des entreprises le 19/4/2022 sous le numéro 202228765 il a été décidé le renouvellement du mandat du Président Directeur Général Mr Abdelaziz Essasi pour une durée de 3 ans qui prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

2022R01975SANB2

Société CAVEO AUTOMOTIVE TUNISIA SA

Capital : 55 000 000 DT

Siège social : Zone industrielle Borj Cedria BP 912-2050 Hammam-lif

IU : 0012628X

En vertu du PV du conseil d'administration du 6/5/2021 enregistré à la recette des finances de Hammam Chatt le 26/5/2021 sous le numéro 21840805 quittance n°M015699 dont un exemplaire a été déposé au Registre national des entreprises le 19/4/2022 sous le numéro 202228749 il a été décidé le renouvellement du mandat du directeur général Mr Nabhen Bouchaala pour une durée de 3 ans qui prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

2022R01976SANB2

Procès-verbal

La Société Aluminium Laufen Tunis

Société anonyme

Identifiant fiscal : 1313093T

Capital : 2 040 000 dinars

Adresse : 28, rue Gafsa, zone industrielle d'Al Mghira 2082, Fouchana

Conformément au procès-verbal de la réunion du 22/6/2022, qui est enregistré auprès de la recette des finances de Fouchana le 20/7/2022 sous le numéro d'enregistrement 22503141 et le numéro de quittance M067128.

Qui a été déposé au Registre National des Entreprises sous le numéro de dépôt 202258968 en date du 27-7-2022;

Et a été décidé ce qui suit :

- Liquidation de la société après avoir perdu la totalité de son capital suite à des difficultés financières.

- Désignation de Monsieur Abdulmunem Daaboul, titulaire du passeport numéro AR483545, du 27/10/2021 en qualité de liquidateur de la société.

2022401954SANB2

Société Immobilière Tunisienne

S.A au capital de 150 000 dinars

MF : 5577L/A/M/000

I- En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire daté du 24 juin 2022 et enregistré à la recette des finances Av Habib Thameur le 20 juillet 2022, sous le numéro 22802174 Quittance n°M052117, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 26/7/2022 sous le n°202258481, il a été décidé ce qui suit :

1) Ratification des modes et délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2021.

2) Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3) Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021 et affectation du résultat dudit exercice.

4) Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2021.

5) Approbation des conventions réglementées.

6) Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

II- En vertu du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration daté du 24 juin 2022 et enregistré à la recette des finances Av Habib Thameur le 20 juillet 2022, sous le numéro 22802172, Quittance n°M052110, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 26/7/2022 sous le n°202258481, il a été décidé ce qui suit :

La nomination de Mme Amel Mabrouk Président Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur.

2022401976SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation de capital

Société "FARYACHT - SARL"

Siège social : Zone Industrielle de Ksar Said - 2086 Douar Hicher

Identifiant unique : 1337337Y

CNSS : 584371/43

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 juillet 2022, enregistrée à la recette des finances de Douar Hicher le 21.7.2022, Quittance n°M036544, enregistrement n°22501309 et dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 27.7.2022, sous le n°202259048, il ressort que :

- Le capital social a été porté de deux million huit cent mille Dinars (2.800.000), à trois million de Dinars (3.000.000), et ce par apport en numéraire de deux cent mille Dinars (200.000), et la création de 20.000 parts sociales de 10 Dinars chacune.

Comme conséquence, l'article 7 des statuts est modifié.

2022T00855SRLB2

Société GRUNER-TUNISIE S.A.R.L

Capital social : 3.000.000 DT

Siège social : Lot N°26, POLE INDUSTRIEL NEOPARK EI-FEJJA C.P.1153 - Mornaguia

M.F : 005149 T

C.N.S.S. : 54520-06

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 Juin 2022 enregistré à la recette des finances de Mornaguia le 7 Juillet 2022 sous le n°2270179 quittance n°M035930.

Il a été décidé ce qui suit :

Nomination du cabinet HOWARTH ACF, titulaire de l'identifiant unique 0287617R, représenté par Monsieur Noureddine Ben Arbia, expert-comptable membre de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie, et ce pour les exercices sociaux 2022, 2023 et 2024.

Déposé dans le Registre National des Entreprises le 17 Juillet 2022.

2022R01959SRLB2

Renouvellement du mandat de gérant

Société «LE CAMION»

Société à responsabilité limitée

Au capital de 260.000 dinars

Siège social : Avenue Ahmed Tlili n° 33 - Tunis

MF : 779220J/B/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2004 et enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Bureau n°1 à Tunis le 24 novembre 2004, Quittance n°10408, Enregistrement n°6808904 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis le 25 février 2005 sous le numéro D1636901, il a été décidé de renouveler le mandat du gérant Mr. Kamel Moalla pour une durée indéterminée.

2022R01971SRLB2

Dissolution d'une société et désignation d'un liquidateur

Société "Maglia knitting Wear"

Sarl au capital de 1000 dinars

Av de la Liberté Cité Basatin Zaghouan

Identifiant unique : 1328513V

Aux termes du PV de l'AGE tenu le 02/02/2021 enregistré à la recette des finances Cité administrative Zaghouan le 8/02/2021 sous le n°21700465 quittance n°M0008164 et au terme du PV de l'AGE tenu le 12/8/2021 enregistré à la recette des finances Cité adm Zaghouan le 18/8/2021 sous le n°2172597 quittance n°M047082. Les associés ont décidé la dissolution de la société Maglia knitting Wear et la désignation de Mme Rosanna Pini liquidatrice avec les pleins pouvoirs.

Ces PV ont été inscrits au registre national des entreprises le 31/8/2021 sous le n°202182498 Bulletin n° 174.

2022R01972SRLB2

INTERBRANDS

SARL au capital de 1800.000 DT

Résidence BYSANCE BLO Les Berges du Lac 1053 Tunis

MF : 864294H/B/M/000

RC : B019312004

CNSS : 252650-62

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire daté du 11/7/2022 et enregistré à la recette des finances le Lac le 26/7/2022, sous le numéro 22705883, quittance n°M082939, il a été décidé ce qui suit :

1/ Ratification des modes et délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2021,

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes ainsi que lecture et approbation du rapport de la gérance sur l'exercice 2021,

3/ Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021 et affectation du résultat dudit exercice,

4/ Quitus à la gérance pour sa gestion au cours de l'exercice 2021,

5/ Approbation des conventions réglementées,

6/ Désignation de La Société AS AUDIT CONSULTING BUSINESS représentée par sa gérante Mme Amira Slama commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2022, 2023 et 2024;

7/ Renouvellement du mandat de la gérante et fixation de ses pouvoirs.

Dépôt : Un exemplaire du procès-verbal cité ci-dessus a été déposé au registre national des entreprises de Tunis en date du 29/7/2022 sous le n°202261331.

2022401977SRLB2

SERMA INTERNATIONAL SARL

Société à responsabilité limitée

Non résidente

Capital social : 100.000 dinars

Siège social : Cité Technologique - El Ghazala - Route de Raoued

Km 3.5 - 2088 Ariana

Identifiant unique : 1070503Q

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale mixte (Ordinaire et Extraordinaire) des associés du 15/4/2022 enregistré à la recette des

finances Raoued le 24/6/2022 sous Qn°M079413, En°22702623 et suivant les statuts mis à jour du 15/4/2022 enregistrés à la recette des finances Raoued le 24/6/2022 sous Qn°M079350, En°22702619.

Les associés ont décidé de nommer Mr Jean-Marc Louis Cappeau en qualité d'un 2ème gérant pour une durée indéterminée, avec les pleins pouvoirs.

Les associés ont approuvé les statuts mis à jour.

Dont un exemplaire du P.V et des statuts mises à jour ont été déposés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1070503Q en date du 30/6/2022 sous dossier n°202250260.

2022401989SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution anticipée et désignation d'un liquidateur

Société BIM CONSULTING

SUARL au capital de 4.000 dinars

Siège social : Immeuble Nour City, Bureau A-1-3 Centre Urbain Nord – Tunis

IU : 1375436N

Il appert du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des héritiers de l'associé unique de la société BIM CONSULTING en date du 8/6/2022 enregistré à la recette des Finances de la Charguia en date du 13/6/2022, n° d'enregistrement 22504749, quittance n°M080859, dont un exemplaire a été déposé au RNE le 14/6/2022 sous le n°202244758, la dissolution anticipée de la société et la désignation de Mr Nedri Béchir, demeurant au Centre Urbain Nord, Immeuble Nour City, Bureau A-1-3 Tunis, en qualité de liquidateur de la société. Il appartient aux créanciers de la société de présenter au liquidateur dans les délais légaux, directement ou par LR avec AR.

2022401981SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte daté du 13/6/2022 enregistré à la recette des finances de Ksar Said en date du 30/6/2022 sous le n°22201965 quittance n°M042554 Melle Nour Haddad a vendu à Mr Ali Haddad tous le fonds de commerce situé au 22 rue Ettadhamen cité Ettahrir Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition sera déposée chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été parue aux journaux La Presse et Essahafa du 30/7/2022.

2022T00849FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En Vertu d'un acte sous seing privé daté du 7/7/2020 enregistré à la recette des finances de l'Ariana ; enregistrement n°27203704 quittance n°105649 ; Mr Saif Allah Mezghich vend et cède à Mr. Azmi Ben Abdallah la totalité du fonds de commerce qui a pour objet le commerce situé au n°15 rue Mondes France Ariana ; Les oppositions devront être notifiées chez Maître Gharbi Selma à son cabinet sis à l'Avenue Habib Bourguiba n°13 Ariana et dans un délai de 20 jours de la publication de présent avis.

Cette vente a été publiée au journal quotidien daté le 29/7/2022.

2022T00850FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente d'un fonds de commerce signé le 28/6/2022 enregistré à Ezzahra en date du 6/7/2022 reçu n°M22760, n° d'enregistrement 2201487, Mm Meriem El Ansari a vendu à Mr Belgacem Ezzine la totalité du fonds de commerce (Prêt à porter, Accessoires, Cosmétiques, sis à l'Avenue Habib Bourguiba 72 Ezzahra Ben Arous. Les oppositions seront recueillies entre les mains de Me Besma Abbessi Avocate 6 Rue d'Angleterre Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal Chourouk le 30 juillet 2022.

2022T00851FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation d'un fonds de commerce rédigé par Maître Yosra Derbal et son assesseur notaire à Tunis en date du 19/7/2022 Mr Abdelhafidh Jebali a fait donation pour son fils Skander Jebali de la totalité du fonds de commerce exploité dans le local commercial sis au 4 rue Mongi Bacha Bab Bhar - Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains du donataire à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux La Presse et Essahafa du 29/7/2022.

2022T00852FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 7/6/2022 enregistré à la recette des finances Taieb Mhiri Nabeul le 9/6/2022 sous n°22202395 quittance n°M055381 Mr Ahmed Ben Lotfi Zine titulaire de la CIN n° 06429617 a vendu la totalité du fonds de commerce (prêt à porter et chaussure) avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'avenue Hédi Chaker Nabeul à la Sté Africain Marry Top Lace V V C SARL RC n°B1656976 sis à l'avenue de la République Hammamet.

Toutes les oppositions doivent être déposées chez l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la Publication au JORT.

Cette annonce a été parue aux journaux Essahafa et La Presse du 30/6/2022.

2022T00856FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 12 Avril 2022 enregistré le 6 Mai 2022 à la recette des finances de Kelibia quittance M030979 enregistrement 22200992, Monsieur Mohamed Ali Bloum CIN numéro 064159893 a vendu à la société Musique de Kelibia en cours de constitution la totalité du fonds de commerce situé à la Rue des martyres Kelibia ayant comme activité centre de formation privée.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT.

2022R01960FCCC2

Location d'un fonds de commerce

Suivant un acte seing privé et rédigé par maître Adel Sghaier avocat au 18 avenue Farhat Hached Gafsa le 13/7/2022 et enregistré à la recette des finances de Gafsa 15/7/2022 quittance n°M022470.

Madame Afef Ghabri titulaire de la CIN n°06064665 délivrée le 26/02/2018 demeurant au Douali Gafsa au nom de sa mère Jamila Bahri a vendu à Monsieur Bassem Zidi CIN 06223924 du 01/12/2009 demeurant à Gafsa, le fonds de commerce spécialité tout commerce sis à l'avenue Elwehda n°3 Elmoualla Gafsa.

Cette annonce a été publiée à Echourouk au 25/7/2022.

2022R01961FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat le 15/7/2022 enregistré à la recette des finances Kelibia le 18/7/2022 quittance n°M047961 Mr Wael Gharbi vend la totalité du fonds de commerce à Mr Marouen Ben Hamouda situé à la Rue Ali Ben Gthahom Kelibia pour activité vente des accessoires de téléphonie mobile, vente et entretien de tous les équipements multimédias, vente de tous types de téléphones mobiles, leur maintenance et développement de logiciels.

Toutes les oppositions doivent être déposées chez l'acheteur au local du fonds de commerce sis à la Rue Ali Ben Gthahom Khlibia dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est publiée au Journal Achourouk le 29/7/2022.

2022R01963FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Un contrat de donation émis et enregistré à la participation financière Menzel Temime le 12/7/2022 entre la donataire Tijania Bent Hssan Joo (CIN 01765570) à Imed Joo (le donataire) CIN 01816341 l'ensemble du fonds de commerces exploité pour rendue des vêtements.

Les oppositions doivent être entre les mains de rédacteurs (le notaire Makrem Ben Hamza) à son siège Avenue Habib Bourguiba, Menzel Temime, Nabeul dans un délai de 20 jours.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse le 2/8/2022.

2022R01966FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 20 juillet 2022 enregistré à la Recette des Finances de La Marsa - Tunis le 22 juillet 2022 sous le numéro 22204602 Quittance n°90427 M. Mehdi Ben Mohamed Selmi CIN n°07819506 a cédé à M. Khalil Ben Belgacem RAGAM, CIN n°05478818, la totalité du fonds de commerce immatriculé au RNE sous le numéro 1151741D ; exploité dans le local sis au 16 rue Hassan Hosni Abdelwahab Gammarth Village.

Toutes les oppositions seront acceptées au domicile du Vendeur sis au 14 rue Abu Zakaria El Hafsi Gammarth Village dans un délai de vingt (20) jours à dater de la date de la publication de la présente vente au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les oppositions hors délai ne seront pas acceptées.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk daté du 29/7/2022.

2022R01973FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing enregistré à la recette des finances de Radés le 23/9/2021 quittance n° M046990, enregistrement 21202477. Mme Maha Bent Ibrahim Ben Ahmed Gargouri a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que tout commerce sis au 22 avenue Habib Bourguiba Radés à Mr Youssef Ben Hédi Ben Ali Waderni

Les créanciers doivent faire oppositions à l'adresse de Maître Zied Mamlouk à son adresse sise au 48 Habib Bourguiba Radés dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 4/8/2022.

2022R01984FCCC2

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 9-6-2022, enregistré à la recette des finances Halek el oued le 20-7-2022 sous le n°103941 quittance n°M22305141 Madame Cherifa Abdennadher titulaire de la CIN n°01906792, a loué à la Société AZIZ DE BUREAUTIQUE représente par son gérant Mr Samir Barkia Titulaire de la CIN n°00582103 la totalité du fonds de commerce du local nommé librairie el Wahat sise au rez-de-chaussée résidence Mabrouka Ain Zaghouan MF : 1257546N.

Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné dans un délai de 20 jours de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 4/8/2022.

2022R01986FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P. signé le 21/7/2022 enregistré le 21/7/2022 à la recette des finances 3 septembre 1934 Sousse Quittance n°M058769 Enregistrement n°22201621.

Monsieur Moncef Ben Mohamed Ben Bouraoui Mfarrej a vendu tout le fonds de Commerce exploité comme

restaurant fast-food créé dans le local sis à n°4 Rue 1er juin Ettafela Sousse MEDIN - 4003 Sousse, à Monsieur Badii Ben El Habib Ben El Bechir Chouchene.

Toute opposition à cette vente sera signifiée dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au J.O.R.T, au cabinet Maître Bousofara Farhat, Avocat à la cour de cassation, sis à Rue Sœur Joséphine Imm. Trocadéro 2ème étage - 4000 Sousse.

Cet avis a été publié au journal La Presse le 30/7/2022.

2022S00902FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 11/7/2022, enregistré à la recette des finances de Kasserine le 11/7/2022 sous n°22203426 quittance n°M064066 Mr Mohamed Ben Ali Mtir Jedli, titulaire de la CIN n°02715017 a vendu et cédé à Mr Ahmed Ben Ali Griri, titulaire de la CIN n°02631464, la totalité du fonds de commerce du local destiné café 1ère catégorie dénommé «Café Chaanbi» (RNE : 0217770M) avec tous ces éléments corporels et incorporels sis à l'Avenue 14 Janvier Kasserine. Les oppositions se font entre les mains de l'avocat le maître Labbaoui Youssef à son cabinet sis à l'Avenue Habib Bourguiba Kasserine S, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 2/8/2022.

2022S00905FCCC2

Vente de la moitié d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente enregistré à la recette des finances de Mahdia le 18/7/2022 quittance n° M045854 reçu n°222021861 M Monji Ben Mouhamed Masmoudi titulaire de la CIN n°03937249 a vendu à M Hedi Ben Brahim Moussa titulaire de la CIN n°04110849 la moitié du fonds de commerce situé à appartement Ben Kamla el Kornich zone touristique Mahdia.

Toute opposition doit s'effectuée chez l'acheteur au local du fonds de commerce situé à l'appartement Ben Kamla el Kornich zone touristique Mahdia; et ce dans un délai ne dépasse pas 20 jours de la publication de cette vente au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal El Chourouk le 02/8/2022.

2022S00906FCCC2

Résolution du contrat de vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 18/7/2022 enregistré à la recette de la Mansoura Kairouan le 21/7/2022 volume 22202357 n°MO62043 Mme Habiba Jerfel domiciliée au 42 Rue 02 Mars - Kairouan et Mr Hamza Khbou domicilié au 46 Rue Zouhair Ibn Abi Houdhayma cité El Balawi - Kairouan ont résolu le contrat de vente du fonds de commerce servant au commerce des cadeaux et des parfums et des maquillages en gros, avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité dans le local sis à la Rue Geyed Ajimi Avenue de la République - Kairouan, conclu entre eux par acte sous seing privé du 11/5/2018 enregistré à la recette de la Mansoura Kairouan le 15/5/2018 volume 18201176 n°MO35416.

Les oppositions seront reçues au 46 Rue Zouhair Ibn Abi Houdhayma cité El Balawi Kairouan dans les 20 jours à compter de la publication du présent avis au J.O.R.T

Cet avis a été publié au journal Achourouk du 29/7/2022.

2022S00907FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 27/7/2022 enregistré à la recette de Kairouan le 27/7/2022 volume22202836 n°MO68959, Mr Med Ali Khadhrawi domicilié à 37 Rue iben eljasar cité el jemaa Kairouan s'est désisté à Mr Bilel Khadharawi domicilié à l'avenue iben el jasar n°37 Kairouan de la moitié indivise du fonds de commerce servant comme bijouterie, avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité dans le local sis à Avenue 14 Janvier cité el ansar N°106 - Kairouan.

Les oppositions seront reçues à avenue Iben el Jazar n°37 - Kairouan Dans les 20 jours à compter de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au journal Achourouk du 29/7/2022.

2022S00908FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 18/7/2022 enregistré à la recette des finances de Trocadéro Sousse le 29/7/2022 enregistré sous n°22201703 Quittance n°M037852 Monsieur Hafed Haddaji demeurant Khazazia Kirouan titulaire de la C I N n°11854201 délivrée le 13/6/2022 a vendu à Monsieur Ali Elgourabi titulaire de la C I N n°06502185 délivrée le 28/5/2021 demeurant à Cité Erriadh Sousse le fonds de commerce situé à l'Avenue Yasser Arafet Sahloul Sousse destiné Fast Food *Le Bon Goût* avec ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions sur le prix de vente sont déposées au domicile élu Chez Maître Hichem Hadj Mabrouk Avocat à l'avenue Ibn Eljazar Sousse.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 2/8/2022.

2022S00911FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé daté du 29/9/2021 enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba à Sfax le 13/01/2022 sous le n°22200181 quittance n°Mo05356, Moussa Rtimi titulaire de la carte d'identité nationale n°09961658 a vendu à Mr Kilani Abd Essalem titulaire de la carte d'identité nationale n°03159682 la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente de produits alimentaires sis à la route de l'aéroport km 4 Sfax.

Les oppositions devraient être déposées au domicile élu au bureau du Maître Ben Halima Riadh sis à la Rue Dag Hammarskjld, immeuble Majestic, 4ème étage Sfax dans 20 jours de la date de publication de cet avis.

Le présent avis a été publié au journal Assabah du 14/7/2022.

2022X00959FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé daté du 20/6/2022 enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax le 5/7/2022 sous le n°22202083 quittance n°Mo72717, Hamdi Belhaj titulaire de la carte d'identité nationale n°08794490 représenté par Hela Krichene a vendu à Mr Garsellewi Foued titulaire de la carte d'identité nationale n°08856182 la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente de produits alimentaires sis à la route de Teniour km 0.5 Sfax. Les oppositions devraient être déposées au domicile élu au bureau du Maître Mohamed Ben Hassen Feki sis à la Rue Dag Hammarskjld, immeuble Majestic, 4ème étage Sfax dans 20 jours de la date de publication de cet avis.

Le présent avis a été publié au journal Assabah du 14/7/2022.

2022X00960FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé par maître Houda Jerbi Trigui daté le 6/7/2022 et enregistré à la recette des finances route ELAIN à Sfax le 19/7/2022 sous le numéro 22202673 quittance n°MO45221; Monsieur Rafik Mehiri, demeurant à la rue Bourguiba avenue Med Jmal n° 14 Elain Sfax; a cédé à la société "COMPTOIR ELAIN ELEVTRIQUE CAE", société à responsabilité limitée, immatriculée au registre nationale des entreprises, matricule fiscal le n°1746085Z, demeurant à la route Elain km 6.5 Sfax, représentée par sa gérante Madame Salma Thabet, titulaire de la C.I.N n°08406609, la totalité du fonds de commerce "commerce des produits d'électricités" exploité dans le local situé à la route Elain km 6.5 markaz moalla Sfax.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cette annonce au JORT au cabinet de maître Houda Jerbi Trigui; immeuble Elmanar bloc A premier étage bureau n°4 Sfax.

Le même avis a été publié au journal «Le Quotidien» du 28/7/2022.

2022X00962FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé, en date du 11/6/2022 enregistré à la recette des finances Avenue de Gremda le 12/07/2022 sous le n°22201753, quittance n°M070883, Mr Mohamed Omar Gassar titulaire de la C.I.N n°08797932, a vendu la totalité du fonds de commerce destiné à l'activité de «café» catégorie 1, sis à la Route de Gremda km 7 avenue des martyrs Sfax, à Mr. Melek Drira titulaire de la C.I.N. n°11050518.

Les oppositions doivent être déposées au bureau de maître Yassine Ghrab sis à immeuble Intilaka 1 Block B 2, 4ème étage bureau 2 Sfax dans un délai maximum de vingt jours à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié le 30/7/2022 au journal Le Temps.

2022X00963FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette de la Goulette le 13/7/2022, quittance n°101389, n°20204950, la Sté Lav Pro représentée par Ahmed Ben Abda titulaire de la CIN n°05459335 a vendu à la Sté 3A Master Clean représentée par Ahmed Agrebi titulaire de la CIN n°13465283 le fonds de commerce exploité à l'activité de Pressing au local sis au 61 Avenue de l'environnement les Jardins de l'Aouina Tunis. La vente a été publiée le 17 juillet 2022 aux quotidiens Echourouk et Le Quotidien. Les oppositions seront faites entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds.

2022401978FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP daté du 8/7/2022 enregistré à la recette des finances de la rue Al Jazira Tunis le 27/7/2022 sous le n°M054187 par quittance n°22201984. Les héritiers de feu Mohammed Daghbouji titulaire de l'identifiant unique n°0081544C, ont vendu à Aymen El Kaffen Ben Majdi Ali titulaire de la CIN n°04738164 la totalité du fonds de commerce de vente des vêtements artisanaux sis au Souk des Algériens n°43 la Médina de Tunis.

Toute opposition se fait entre les mains de Maître Noureddine Jerbi, avocat près la cour de cassation dont l'étude est sise au 23 rue Cyrus le Grand 1002 Tunis dans un délai de vingt jours sous peine de forclusion.

Cet avis a été publié au quotidien Achourouk paru le 30 juillet 2022.

2022401979FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 17 juin 2022 et enregistré à la recette des finances Bardo le 20 juin 2022, sous le n°22202324, quittance n°M060351 Monsieur Taher Ouerghi a vendu à Monsieur Kacem Telilila la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au 01 rue Lettonie Beb Saadoun Tunis exploité comme restaurant.

Les oppositions sur le prix de vente devront intervenir dans les vingt jours suivant cette publication au JORT auprès de Maître Nasreddine Mouelhi l'avocat à son cabinet sis au 01 Rue d'Egypte Lafayette Tunis.

Cet article a été déposé au journal Le Quotidien du 29 juin 2022.

2022401998FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances d'El Menzah 6, Tunis le 29/7/2022, sous le n°22305039, quittance n°113880, Mr Abdelmajid Bargaoui, titulaire de la CIN n°00358505 du 18/4/2016 a loué à Mr Mohamed Ben Salem Kasraoui, titulaire de la CIN n°07666732 du 28/4/2003 l'ensemble du fonds de commerce d'un café avec tous ses éléments matériels et immatériels sis à la rue Nozha, cité Jamil, El Menzah 6, Tunis ayant pour nom commercial : L'image. Les oppositions sont acceptées à l'adresse du local sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication du présent avis au JORT.

Cette annonce est publiée dans les journaux "Achourouk et le Quotidien" du 2/8/2022.

2022401980FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte s.s.p, de la gérance libre en date du 20/6/2022 enregistré à la recette des finances Bardo le 27/7/2022 sous le n°22302814, quittance n°M070489, Mr Mohamed Ben Ali Brik titulaire de la CIN n°00679901 délivrée le 6/01/2016 domicilié au 20, rue Ali Belhouane - Bardo 2000 - Tunis a loué à la société Ambi Call Société en cours de constitution représentée par son gérant Mr Zaied Abdennour titulaire de la CIN n°14802459 délivrée le 15/3/2018, et le fonds de commerce se situe au 51, avenue Habib Bourguiba - Bardo 2000 - Tunis, affecté à l'exploitation d'un Centre d'Appel avec tous ses éléments matériels pour une année renouvelable à compter du 01 juin 2022 sous réserve de reconduction implicite pour une année à une autre.

2022401990FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de la Goulette, Tunis le 01/7/2022, sous le n°22304670, quittance n°96899 la société DIAR SIVO DE PROMOTION IMMOBILIERE, IU : 0418760C, a loué à la société MACHAOUI ZINE ECHEM IU : 1436960T l'ensemble du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et immatériels sis au magasin n°4, résidence BEL AZUR CITY, Laouina, Tunis pour usage commercial. Les oppositions sont acceptées à l'adresse du local sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée dans les journaux "Achourouk" et "le Quotidien" du 29/7/2022.

2022401993FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par contrat de location, enregistré à la recette des finances Bab El Jazira, le 6/6/2022, sous le n°22301520, quittance n°40885, rédigé par Maître Nasreddine Ben Osman avocat, Mr Imed Bouzekri titulaire de la CIN n°04632802 a loué à la société la Lune shoos représentée par son gérant Mr Fadhel Bejaoui titulaire de la CIN n°05654830, la totalité du fonds de commerce sis au local situé au n°7 Souk Lozar exploité au commerce de prêt-à-porter, de tissus et de chaussures uniquement.

Toutes les oppositions doivent être adressées au local du fonds, dans un délai de 20 jours à partir de la parution au jort.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 4/8/2022.

2022401994FCCC3

Location d'une gérance libre

Suivant acte S.S.P. enregistré à la recette des finances Avenue de l'Indépendance - Bardo, le 02/8/2022, Quittance n°71759, enregistrement n°22302871, la société Tunisienne de Restauration, représentée par son gérant Mr Mohamed Essalah Araar, CIN n°00739621, a loué à la société RAHMA FOOD - société en cours de constitution, représentée par sa gérante Mme Rahma Araar, CIN n°09199792, sous forme d'une gérance libre son fonds de commerce sis à l'Avenue Habib Bougatfa n°98 Bardo - Tunis.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains du rédacteur de l'acte Mme Ibtissem Belhaj Khouther l'avocate, demeurant au 08 rue Salah Eddine El Ayoubi Bardo - Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de la publication au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 4 août 2022.

2022401995FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association nationale des examinateurs de permis de conduire

Siège : Rue Sidi Messaoud - Rejich - Mahdia

Sujet de l'association : Culturel - Développement.

Objectifs :

1) Travailler à renforcer les relations avec le reste des composantes de la société civile pour contribuer au développement du niveau de sécurité routière dans notre pays.

2) Contribuer à l'élaboration des lois relatives à l'examinateur conformément à l'évolution de la législation contemporaine et suivre le rythme des lois modernes.

3) Lier des relations avec des associations similaires ayant des objectifs à l'intérieur et à l'extérieur du pays, avec un engagement à respecter les lois en vigueur.

Président : Hamdi Jabeur

Secrétaire général : Sami Ben Ammar

Trésorier : Abdelkader Bribech.

2022T00854APSF1

Constitution du syndicat des propriétaires à la résidence

EL YASSEMINE 2 - Cité Erriadh Soliman Nabeul

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du syndicat des propriétaires de la résidence EL YASSEMINE 2, tenue Le 23 janvier 2022, immatriculé auprès de la recette des finances à Soliman le 9 février 2022 sous le numéro 6576235, Quittance n°M007329. Le syndicat des propriétaires a été créé dans la résidence EL YASSEMINE 2 - Cité Erriadh Soliman Nabeul. En conséquence, il a été élu Messieurs :

- Mohammed Amdouni (Président)
- Ramzi Zaalouni (Vice président)
- Mohammed Ksibi (Trésorier).

Le Syndicat des Propriétaires susvisé commencera officiellement à exercer ses fonctions à compter de la date de cette publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2022R01958APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association la Vie

Siège : Maison Nabil Ghdira-Cité El guedir 5000 Monastir

Etablissement secondaire : Rue Mauritanie n°24 Délégation Chebba Mahdia

Objet : Culturel et social

But : Contribuer au développement de la culture, de l'entreprenariat et du volontariat.

Contribuer à diffuser la culture de la paix et en coopération avec la société civile.

Renforcer la valeur de l'amitié et des relations humaines et lier les relations de coopération internationale.

Numéro et date de dépôt : 24/06 du 6/7/2022

Président : Mohamed Momtez Ben Mansour

Vice Président : Ahmed Ghedira

Secrétaire Générale : Chaima Taboubi

Trésorier : Mohamed Amine Laaribi.

2022S00893APSF1

Avis

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale faite le 19 octobre 2021 enregistré sous le numéro 46/2021 a été créé le GDA el Faouz pour la valorisation des produits agricoles qui a pour objectif :

- La formation et l'accompagnement des femmes rurales

- La valorisation des produits agricoles

Le comité dirigeant :

Présidente : Mme Olfa Gares Rouis titulaire d'une carte d'identité nationale 08479616, délivrée le 17 avril 2017.

Trésorière : Mme Fatma Abdelkader, titulaire d'une carte d'identité nationale 04875886 délivrée en Tunisie le 17 octobre 2012.

2022S00909APSF1

Avis

Nom : Groupement Nassaem khmir pour le Développement agricole.

Objectifs :

1. Valorisation des ressources naturelles et produits forestiers.

2. Distillation et séchage des plantes aromatiques et médicinales.

3. Promotion des activités artisanales telle que tapisserie, poterie, tissage.

4. Elevage et valorisation des produits laitiers.

Nom et prénom :

1- Besma Zagdoudi : Présidente du Groupement

2- Amira Zagdoudi : Trésorière

3- Aya Zagdoudi : Secrétaire Générale

4- Dalila Zagdoudi : Membre

5- Najia Arfaoui : Membre

6- Nawress Zagdoudi : Membre

N° de quittance : 709 Délivrée le 20 mai 2022.

2022401982APSF1

Avis

Nom : Groupement Elhamdia pour le Développement agricole

Objectifs :

1- Protection et exploitation rationnelle des ressources naturelles

2- Réalisation d'activités agricoles et forestières

3- Création des postes d'emploi.

Nom et prénom :

1- Raouf Rjaibi : Président du Groupement

2- Sabrine Ayadi : Trésorière

3- Moufida Aloui : Secrétaire générale

4- Hanen Zagdoudi : Membre

5- Youssef Ghrabia : Membre

6- Faouzi Aloui : Membre.

N° de quittance : 422 délivré le 20 avril 2022.

2022401983APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques d'un immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Araari Mabrouka

Avocate

Rue du Kef Siliana centre gouvernorat de Siliana

Matricule fiscal : 1175559 /L

Mobile : 21761480

1/ Partie poursuivante : Fawzi Ben El Azhar Sebtewi, office national du commerce Makthar, gouvernorat de Siliana.

2/ Partie poursuivie : les héritiers de monsieur Imed Ben Jileni Jandoubi ; sa veuve Hanen bent Mohamed Salah Hdibi, sa fille mineure Dorra Jandoubi, sa fille mineure Sondes Jandoubi, sa fille majeure Dalel Jandoubi, toutes demeurant à ferme Jandoubi el krib gouvernorat de Siliana.

3/ Avocat poursuivant : maître Mabrouka Araari avocate à la cour d'appel rue du Kef, Siliana centre gouvernorat de Siliana, M.F n°11755591L.

4/ Immeuble saisi : il s'agit des parts collectifs de l'immeuble dénommé propriété "Emna", objet du titre foncier numéro 12068 Siliana sis à El Krib gouvernorat de Siliana, fait par le tribunal immobilier de Siliana suite au jugement immobilier n°1611 du 4/7/2007, il contient quatre parcelles n°01-05-03-02, les parts saisies mesure 108 m² de la totalité du titre foncier qui mesure 373537 m², l'immeuble est un terrain agricole il se compose des parcelles suivantes :

- le n°1 du titre foncier n°12068 Siliana est un terrain agricole nu cultivé sous forme dévier, il se compose de sol alluvial sableux exploité dans la production des céréales et légumes, son superficie égale à 16.9223 hectare.

- le n°2 du titre foncier n°12068 Siliana est un terrain agricole nu cultivé sous forme dévier, il se compose de sol alluvial sableux exploité dans la production des céréales et légumes, son superficie égale à 06.0538 hectare.

- le n°3 du titre foncier n°12068 Siliana est un terrain agricole nu cultivé, il se compose de sol alluvial sableux exploité dans la production des céréales et légumes, son superficie égale à 0.7753 hectare, il contient un logement rural d'une superficie 125 m² dont 100m² couverte au profit de madame

Mabrouka bent Mohamed veuve de Mohamed Saad Mannei, comprenant trois chambres, bloc sanitaire et cuisine, sol en parterre.

- le n°5 du titre foncier n°12068 Siliana est un terrain agricole nu cultivé sous forme dévier, il se compose de sol alluvial sableux exploité dans la production des céréales et légumes, son superficie égale à13.06023 hectare.

5/ Mise à prix : les deux experts commis monsieur Nizar Sghair et monsieur Houssine Boulifi l'ont évalué de trente cinq mille cinq cent quatre vingt et un dinars 594 millimes (35.581.594), outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

6/ Date, heure et lieu de l'adjudication : la vente aura lieu le mardi trente août deux mille vingt deux (30/8/2022) à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du tribunal de première instance de Siliana, sise à rue Taib Mhiri Siliana.

7/ La visite des lieux : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif sur les lieux de l'immeuble objet de poursuite, le cahier des charges peut être consulté au greffe de la chambre de saisie immobilière du tribunal de première instance de Siliana, ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant, Maître Mabrouka Araari, sise à la rue du Kef Siliana centre gouvernorat de Siliana et ce pendant les jours et les heures de travail.

8/ Observations : Tout celui qui désir l'achat de l'immeuble doit mandater un avocat, il doit aussi consigner le tiers (1/3) du prix d'ouverture ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et ce avant la participation à l'adjudication. Les personnes ayant une nationalité étrangère doivent, en plus, obtenir une autorisation légale conformément à la législation en vigueur.

2022T00858VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie poursuivante : Patrick Antoine LEROUX, domicilié à Zarzis

Partie saisie : Mohamed ben Jilani HAFIEN, domiciliée à Hmedi Behri Mouenssa ZARZIS.

Avocat poursuivant : Maître Said LAHIDHEB, avocat à Zarzis.

Immeuble mis en vente : Une maison de deux étages bâtis sur un lot de terrain de 489.25 m², située à Hmedi Behri Mouenssa Zarzis, gouvernorat de Médenine, Le tout est entouré par un siège de 2 mètres de hauteur avec une porte en fer. Le RDC est de superficie couverte de 140 m², contient : un salon + 3 chambres + un couloir + une cuisine + une salle de bain + un escalier menant au 1er étage. Le 1er étage est de superficie de 140 m², contient : 3 chambres + un salon +une salle de bain + un couloir + 2 vérandas + un escalier menant vers le toit par une porte en fer. Avec un jardin contient quelques oliviers et plantes.

Mise à prix : Le prix a été fixé, par l'experte madame ROUYA MENAAI suite à une ordonnance judicaire n°159889 émis par le président de tribunal de première instance de Médenine le 16/02/2021, à : deux cents cinquante huit mille, quatre cents quarte vingt douze dinars (258.492, 000DT).

Date et lieu de vente : la vente aura lieu le lundi, 12 septembre 2022 devant le tribunal de première instance de Médenine.

Visite de l'immeuble et clauses de vente : la visite de l'immeuble se fait chaque jour du lundi au samedi, heures de travail. Pour procurer et examiner le cahier des charges et participer aux enchères, contacter l'étude de l'avocat poursuivant, Maître Said Lahidheb, sise à l'immeuble Boukhlel, rue Mohamed V Zarzis, du lundi au samedi horaires de travail. Sachant qu'il faut déposer au moins le 1/3 de prix au-dessus indique à la trésorerie générale ou par un chèque certifié ou par caution bancaire. Pour les étrangers, ces derniers ne peuvent participer aux enchères qu'après l'obtention des autorisations nécessaires auprès des autorités compétentes.

2022R01957VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Après diminution de 40%

Maître Lazreg Sonia

Avocate à la cour

Avenue Commandant Béjaoui Imm SOUSSE TOWER - Sousse

Tel : 73 219 757

MF : 798311 S

Il sera procédé le Mardi 30-8-2022 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse 2, à la vente de l'immeuble ci-après et suivant les conditions suivantes :

Le créancier : Les établissements Zgolli et fils représentés par Hassine Zgolli, SARL, son identifiant unique 0031574G, demeurant à son siège social Rue Yougoslavie Tunis.

Le débiteur saisi : Mohamed Ben Salah Ben Ameur Abdallah, commerçant, CIN 02942560 du 02-12-1997, demeurant à Rue Omar Ibn Khatab n°71 Kalaa Kbira Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Lazreg Sonia, Avocate à la cour, sise à l'Avenue Commandant Béjaoui Immeuble Sousse Tower Sousse, MF : 798311 S/ tel 73219757.

Le bien immobilier mis en vente : La totalité des 1376 parts indivises du titre foncier 16563 Sousse nommé «Nour el houda 21» appartenant au débiteur saisi, situé à Cheikhat Awled Mohamed, délégation Kalaa Kbira gouvernorat de Sousse, constitué de deux parcelles n°351 et 369 du plan cadastre de Sousse, la superficie totale est de 18073 m² divisée en 18073 parts (1376/18073).

Référence d'immatriculation volume 84 n° 148 Sousse journée 10-8-1995 et volume 326 n°568 journée 25-01-2005.

Mise à prix : 165.120.000 DT, en plus des charges déjà tarifiées par le tribunal à 4.106.692 DT et les charges qui seront tarifiées le jour de l'adjudication.

La visite de l'immeuble : Se fait chaque jour au temps de travail.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2022S00903VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière après rabaissement de prix de 40 %

Partie poursuivante : La société Nationale de Cellulose et de papier ALFA, société anonyme immatriculée au registre de commerce sous le numéro 170861996, titulaire du matricule fiscal n°007664S/A/M/000, dont le siège social est à l'avenue de Habib Bourguiba Kasserine, agence de Tunis située à 6 avenue Habib Bourguiba.

Partie saisie :

1/ Bechir ben Mefteh Ben Salah El Hamrouni, demeurant à Mhathba Sidi Bou Ali.

2/ Mohamed Ben Ahmed Ben Mohamed Ben Gacemia, demeurant à Mhathba Sidi Bou Ali.

3/ Noureddine Ben Ahmed Ben Mohamed Ben Gacemia, demeurant à Mhathba Sidi Bou Ali.

4/ Walid Ben Ahmed Ben Mohamed Ben Gacemia, demeurant à Mhathba Sidi Bou Ali. Tous des cautions hypothécaires et tiers détenteurs d'un immeuble hypothéqué.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour de cassation, domicilié à route de Tunis Khézema Ouest 4071 immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n° 798398-S.

Désignation de l'immeuble saisi :

la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété sise à Mhathba Est délégation de Sidi Bouali Sousse (henchir salmoun) d'une superficie globale de (20H 28 A 25 CA), objet du titre foncier n°90834 Sousse dénommé «habib villa Hamed» il s'agit d'un terrain agricole.

Mise à prix globale :

La mise à prix des parts indivises est fixée à la somme de soixante douze mille dinars (72.000.000 DT) il y avait un rabaissement de prix de 40 % et le nouveau prix est fixé à la somme de quarante trois mille deux cent dinars (43.200.000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication fixés à la somme de cinq milles neuf cent quarante sept dinars 517 millimes (5.947.517 DT) et les nouveaux frais.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mardi 13/9/2022 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

Conditions de visite des lieux : Les jours Ouvrables de 9 h à 17 h

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse 2 pour prendre connaissance du cahier des charges.

2022S00912VEPA1

Vente à l'enchère publique

Le saisissant : Banque internationale arabe de Tunisie, société anonyme au capital de 170.000.000 dont le siège social est à Tunis, 70-72 avenue Habib Bourguiba immatriculée au registre de commerce de Tunis sous le n°B187881996 matricule fiscal n°00110F.

Le saisi : Nazih Ben Abdelkader Ben Mahmoud Saidane, titulaire de la cin n°04176862 (caution réelle, solidaire et hypothécaire), demeurant à Ksar Hellal, avenue Habib Bourguiba.

Avocat poursuivant : Maître Hajji Jamel Avocat à la cour de cassation sis à Sousse avenue 1 Léopold Senghor immeuble seltène azur 4ème étage n° 41 Sousse. Mat. Fiscal 806112/L.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°42853 Monastir, d'une superficie totale de 345m² situé à Sayada Lamta Bouhjar Monastir entouré au Sud par une route publique, l'Est par la parcelle n°355, Nord par la parcelle n°364, à l'Ouest par des propriétés voisines.

Date, lieu et l'heure de l'adjudication : Mercredi le 24/8/2022 à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Monastir.

Mise à prix : cinquante-quatre mille huit cent cinquante-cinq dinars (54.855.000).

Visite de l'immeuble : est possible durant les jours et les heures de travail.

Ne peuvent enchérir que les tierces personnes ayant consigné le 1/3 de la mise à prix au moins ou ceux qui sont munis d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire. Tél : 73.212.609.

2022S00913VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après abaissement de 40 %

Les créanciers saisissants :

1- Madame Fadhila Bent Mohamed Ben Mohamed Kallel, demeurant à l'Avenue Hédi Chaker entrée Halouani, n°11 Sakiet Ezzit Sfax, titulaire de la carte d'identité nationale n°01230180.

2- Khaled Ben Taieb Ben Mohamed Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi n°10 Sakiet Ezzit Sfax sa carte d'identité nationale n°01189778.

3- Saloua Bent Taieb Ben Mohamed Kallel demeurant à Rue Abdallah Mahdi n°10 Sakiet Ezzit Sfax sa carte d'identité nationale n°01189349.

4- Mohamed Ben Taieb Ben Mohamed Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi n°10 Sakiet Ezzit Sfax sa carte d'identité nationale n°01298828.

5- Faouzi Ben Taieb Ben Mohamed Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi n°10 Sakiet Ezzit Sfax sa carte d'identité nationale n°01335561.

6- Nejia Bent Brahim Abid, demeurant à Rue Abdallah Mahdi 07 Sakiet Ezzit Sfax sa carte d'identité nationale n°01188731.

7- Sondes Bent Ahmed Ben Mohamed Kallel, demeurant à Rue Chérif Drissi n°93 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01309353.

8- Kamel Ben Ahmed Ben Mohamed Kallel, demeurant à Cité Olympique Grombalia Nabeul, titulaire de la carte d'identité nationale n°01309594.

9- Istabrak Bent Ahmed Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi n°07 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°05248314.

10- Hanifa Bent Brahim Ben Hadj Ali Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi Sakiet Ezzit Sfax.

11- Abdelhamid Ben Brahim Ben Haj Ali Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01044040.

12- Abdallah Ben Brahim Ben Hadj Ali Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°00328294.

13- Naima Bent Brahim Ben Hadj Ali Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité n°01247861.

14- Rachid Ben Taher Ben Haj Taher Mhiri, demeurant au 12 Rue Ibne Chabat Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01002754.

15- Wissem Bent Rachid Ben Taher Ben Hadj Taher Mhiri, demeurant au 12 Rue Ibne Chabat Sakiet Ezzit Sfax sa carte d'identité nationale n°08412313.

16- Mouna Bent Rachid Ben Taher Ben Hadj Taher Mhiri, demeurant au 12 Rue Ibne Chabat Sakiet Ezzit Sfax sa carte d'identité nationale n°08766518.

17- Mohamed Ben Rachid Ben Taher Ben Hadj Taher Mhiri demeurant au 12 Rue Ibne Chabat Sakiet Ezzit Sfax sa carte d'identité nationale n°08180266.

18- Amina Bent Rachid Ben Taher Ben Hadj Taher Mhiri demeurant au 12 Rue Ibne Chabat Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°11024325.

19- Moncef Ben Abderrrahmen Ben Ali Kammoun, demeurant à Route de Tunis km 6 Avenue Ibne Chabat Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01136204.

20- Wassim Ben Moncef Ben Abderrahmen Kammoun, demeurant à la Route de Tunis km 2.5 Sfax, sa carte d'identité nationale n°05262221.

21- Mohamed Ben Moncef Ben Abderrahmen Ben Ali Kammoun, demeurant à la Route de Tunis km 6 Avenue Ibne Sina Sakiet Ezzit Sfax.

22- Nour Bent Moncef Ben Abderrahmen Ben Ali Kammoun, demeurant à Route de Tunis km 6 Avenue Ibne Sina Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°05359924.

23- Serra Bent Mohamed Ben Hadj Mohamed Feki, demeurant à l'Avenue Mokhtar Ziadi n°22 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01002029.

24- Sondos Bent Mohamed Ben Hadj Feki, demeurant à l'Avenue Mokhtar Ziadi n°22 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01268699.

25- Mohamed Ben Mohamed Ben Hadj Mohamed Feki, demeurant à l'Avenue Mokhtar Ziadi n° 22 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01253675.

26- Adel Ben Mohamed Ben Hadj Mohamed Feki, demeurant à l'Avenue Mokhtar Ziadi n°22 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01259775.

27- Jalel Ben Mohamed Kallel, demeurant à l'Avenue Mokhtar Ziadi n°22 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01319079.

28- Abdallah Ben Mohamed Ben Mohamed Kallel, demeurant à l'Avenue Mokhtar Ziadi n°22 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°05263024.

29- Amel Bent Mohamed Ben Mohamed Kallel, demeurant à l'Avenue Mokhtar Ziadi Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°05376715.

Les parties saisies :

1- Naziha Bent Mohamed Ben Mohamed Kallel, demeurant à Impasse Mdhaffar n°12 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01042095.

2- Rachida Bent Mohamed Ben Mohamed Kallel, demeurant à Impasse Mdhaffar n°12 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01044233.

3- Mohamed Ben Abdelkader Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi n°9 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01075380.

4- Abdelmajid Ben Abdelkader Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi n°9 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01188731.

5- Monia Bent Abdelkader Kallel, demeurant 117 Rue Aassad Ibne Fourat Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01216792.

6- Chokri Ben Abdelkader Kallel, demeurant 272 Rue Ali Bech Hamba Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°1307141.

7- Fouzia Bent Abdelkader Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi n°9 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°05244194.

8- Ahmed Ben Abdelkader Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi n°9 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°05259713.

9- Nozha Bent Ali Ben Frej Ammar, demeurant à l'Avenue Hédi n°538 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°05334130.

10- Alim Ben Ali Ben Frej Ammar, demeurant à l'Avenue Hédi Chaker n°538 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°05386832.

11- Amira Bent Ali Ben Frej Ammar, demeurant à l'Avenue Hédi Chaker n°538 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°08403768.

12- Samir Ben Ali Ben Frej Ammar, demeurant au 141 Avenue de l'Indépendance Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°08198986.

13- Mohamed Sahbi Ben Mohamed Kallel, demeurant à Rue Ali Bach Hamba Sakiet Ezzit n°272 Sfax sa carte d'identité nationale n°01323675.

14- Hayet Bent Abderrahmen Ben Ali Kammoun épouse le défunt Mohamed Kallel demeurant à l'Avenue Mokhtar Ziadi n°22 Sakiet Ezzit Sfax sa carte d'identité nationale n°01144654.

L'avocat poursuivant : Maître Nejib Feki de la Société Feki et Chabchoub, matricule unique des entreprises 1723508C ayant son Cabinet 11 Rue Taieb Mhiri 3000 Sfax.

Immeuble à vendre : L'ensemble du titre foncier n°134420 Sfax dénommé Kallel sis à la zone de Khazanet Délégation de Sfax Sud gouvernorat de Sfax - Arrondissement lettre "N".

L'immeuble se compose des parcelles n°439, n°459 et n°460 sa superficie totale est de 30754 mètres carrés.

La parcelle n°439 : Couvre une superficie de 12177 m², il s'agit d'une parcelle de terrain nu de forme oblique entourée par des haies de

sable, limitée au Sud par la ceinture n°11 reliant les deux Routes de l'Aéroport et de Menzel Chaker d'un côté et par la parcelle n°440 détenue pour les héritiers de Hammouda Kallel, à l'Est par la parcelle détenue par les 8 héritiers de Said Kallel au Nord par une piste agricole et à l'Ouest idem.

La parcelle n°459 : Sa superficie de 13837 m² il s'agit d'une parcelle de terrain nu de forme oblique entourée par des haies de sable, limitée au Sud par la Ceinture n°11 reliant les deux routes de l'Aéroport de Menzel Chaker d'un côté et par la parcelle n°437 d'un autre côté à l'Est par la parcelle n°437 d'un côté et par une piste agricole d'un autre côté et au Nord et à l'Ouest par une piste agricole.

La parcelle n°460 : Sa superficie de 4740 m² il s'agit d'une parcelle de terrain nu de forme oblique limitée au Sud par la parcelle n°436 détenue par les héritiers de Said Kallel au Nord par la Ceinture n°11 reliant les deux Routes de Menzel Chaker et l'Aéroport d'un côté et par la parcelle n°494 d'une autre côté et à l'Ouest par la Route Nationale n°14.

Les droits des parties saisies sont inscrits à la Direction de la Conservation Foncière en date du 14 Avril 2022 (volume 2 n°1429).

Date et lieu des enchères : Il sera procédé à la vente de l'immeuble précité à la salle des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Sfax 2 au Palais de la Justice ayant son siège à la troisième zone Rue 4 Ahmed Aloulou près du siège de la CNSS et ce le Mercredi trente et un Août deux mille vingt deux (31/8/2022) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Mise à prix : Suivant ordonnance sur requêtes n°10664 rendue par le Tribunal de Première Instance de Sfax 2 en date du 10/9/2021, l'expert commis Monsieur Mohamed Akrout a évalué la mise à prix à un million deux cent cinquante quatre mille quatre cent vingt dinars (1.254.420,000)-40 % soit sept cent cinquante deux mille six cent cinquante deux dinars (752.652,000 d).

Conditions de vente : Il est possible de visiter l'immeuble à vendre tous les jours au cours de l'horaire de travail, il est possible aussi de contacter l'avocat poursuivant.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix qui s'élève à sept cent cinquante deux mille six cent cinquante deux dinars (752.652,000 d)

d) en sus des frais et des dépenses divers.

L'immeuble n'est grevé d'aucune charge.

2022X00966VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après rabaissement de 40% de la mise à prix initiale

Le saisissant :

Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) à travers son représentant légal, société anonyme, identifiant unique 908910A (RC n°B2410202005) dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, El Menzah IV ayant domicile élu à l'Etude Maître Olfa Gharbi 37 BIS rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis. (Créancier saisissant)

La partie saisie :

Monsieur Khlifa Ben Ali Ben Salem Jebniani, Tunisien, C.I.N n°01176501, gouverneur Monastir, demeurant à l'avenue Ali Bourguiba, Skanes, Monastir et au 31 rue Pygmalion, Jardins de Carthage, Tunis (caution personnelle solidaire à concurrence de 75.000,000 DT de la société RAF-COM, SARL, siège social au 32 Avenue AboulBaba El Ansari, El Menzah VI, Ariana, RC Tib 1ère inst Ariana n°B2454392008, identifiant unique n°1061640Y (débitrice principale) et en leur domicile élu à Etude Maître Mohamed Amouri sis au 23 rue Salem Harzallah 3000 Sfax.

Avocat poursuivant :

Maître Olfa Gharbi, Avocate à la cour de cassation, exerçant dans le cadre de la société «Internationale Avocats Conseils» 37 BIS rue Ali Zlitni, Manar 3 Tunis. MF : 985854Q/A/M/000.

Désignation du bien à vendre :

1- La totalité de la propriété objet du titre foncier n°49667 Sfax, d'une superficie totale de 853 m², située à Route Sidi Mansour Km 8 Sfax exploité comme jardin de la villa objet du TF 55058 Sfax, contenant une allée menant à la route Sidi Mansour avec un portail.

Mise à prix de la propriété objet du TF 49667 Sfax après rabaissement de 40% de la mise à prix initiale : Deux cent dix neuf mille sept cent vingt dinars (219.720, 000 DT) avec les frais et honoraires taxés en sus du prix.

Date et lieu de l'adjudication : Lundi 29 août 2022 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Sfax 1.

La visite des lieux : Est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2022401992VEPA1

Avis aux créanciers

Location d'un fonds de commerce

En vertu de la décision du juge de l'entreprise prés le tribunal de première instance de Grombalia dans l'affaire de règlement judiciaire n°182, la SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE PRIMAVERA SA, immatriculée au registre national des entreprises sous le n°0492863X, dont le siège social est sis à hôtel SHALIMAR Hammamet sud 8050, a loué à la SOCIETE GRANADA HOTEL, SA immatriculée au registre national des entreprises sous le n°0046034J dont le siège social est sis au 34 rue Ali Dargouth Tunis, le fonds de commerce de la dite société qui consiste en un hôtel 4 étoiles exploité dans l'immeuble objet du titre foncier n°536917 Nabeul et ayant pour non commercial HOTEL SHALIMAR avec tous ses éléments matériels et moraux et cela par acte sous seing privé, signé le 23 juin 2022 et enregistré à la recette des finances de Hammamet le 24 juin 2022 sous le n°22303174 quittance n°M091914 acte approuvé par le juge de l'entreprise prés le tribunal de première instance de Grombalia dans l'affaire n°182 sus indiqué.

La dite location est consentie pour une durée de sept (7) ans renouvelable avec un loyer annuel de huit cent mille dinars (800.000,000dt) hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% à partir de la 3ème année.

Le fonds de commerce objet de la location est grevé de nantissements au profit de Banque tuniso-koweïtienne et Banque de développement économique de Tunisie (BDET) et Société Tuniso-

Saoudienne d'Investissement et de Développement (STUSID) et la Banque nationale de développement touristique (BNDT) tunisienne

Cet avis a été publié dans deux (2) journaux «Assabeh» et «Le Temps» du 02 août 2022.

2022R01985VEPA2

Cession d'une part d'un bien immobilier à Sfax

Le syndic de faillite de TPE Gargouri, identifiant unique 0071588K, Abderraouf Ghorbel, informe les intéressés que conformément à la décision du tribunal de première instance de Sfax en date du 5 juillet 2022, les offres relatives à la cession de la part d'un bien immobilier sis à Ouled Youssef km 17 Menzel Chaker Sfax d'une superficie de 15 500 m² peuvent être recueillies à partir de la date de la parution de cette annonce.

Le cahier des charges peut être retiré à partir d'aujourd'hui auprès du greffier du tribunal de première instance ou du cabinet du syndic de faillite sis au 42 avenue Habib Bourguiba immeuble Intilaka escalier C 5ème étage 3000 beb bhar Sfax, et ce quotidiennement de 8h à 15h sur rendez-vous : téléphone 74297709, 27502077. Les intéressés peuvent visiter le bien tous les jours.

Les offres doivent être envoyées obligatoirement par lettre recommandée avec accusé de réceptions accompagnées des documents requis par le cahier des charges et ce dans une enveloppe fermée au nom du syndic de faillite Abderraouf Ghorbel à l'adresse de son cabinet.

Le dernier délai : fixé pour la réception des offres correspond au 26 septembre 2022.

L'enveloppe extérieure ne doit pas porter le nom du participant, elle doit comporter la mention «à ne pas ouvrir - acquisition de la part de Madame Najet Ayedi».

Les offres qui seront parvenues après les délais ou ne comportant pas les documents et les informations demandés ou qui ne sont pas conformes au cahier des charges seront rejetées.

2022X00965VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CAISSE TUNISIENNE D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES

100, Avenue de la Liberté - 1002 Tunis

Matricule Fiscal : 05855 P/P/M/000

Registre de commerce : B1101991997

N° d'Affiliation CNSS : 16188/86

Le Conseil d'Administration de la Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles a l'Honneur de convoquer Messieurs les Délégués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 27 Août 2022 à 10 Heures à l'Hôtel AFRICA -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'Activité de l'exercice 2021.

2. Lecture des Rapports des deux commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3. Approbation du Rapport, du Bilan et des Etats Financiers de l'exercice 2021.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

5. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2021.

6. Délibération sur l'Audit légal.

2022R01967SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

CAISSE TUNISIENNE D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES

100, Avenue de la Liberté - 1002 Tunis

Matricule Fiscal : 05855 P/P/M/000

Registre de commerce : B1101991997

N° d'Affiliation CNSS : 16188/86

Le Conseil d'Administration de la Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles a l'Honneur de convoquer Messieurs les Délégués à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le samedi 27 Août 2022 à 11 Heures à l'Hôtel AFRICA - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire.

2. Révision des articles 14 et 18 des statuts.

3. Approbation du nouveau statut après révision, actualisation et modification des dispositions.

2022R01968SANB3

Convocation à l'assemblée générale élective

CAISSE TUNISIENNE D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES

100, Avenue de la Liberté - 1002 Tunis

Matricule Fiscal : 05855 P/P/M/000

Registre de commerce : B1101991997

N° d'Affiliation CNSS : 16188/86

Le Conseil d'Administration de la Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles a l'Honneur de convoquer Messieurs les Délégués à assister à l'Assemblée Générale Elective qui aura lieu le Samedi 27 Août 2022 à Midi à l'Hôtel AFRICA -Tunis, à l'effet de délibérer sur le point suivant :

Elections des membres du Conseil d'Administration parmi les nouveaux délégués de l'Assemblée des années 2021-2022 et 2023 suivant l'article 9 des statuts modifiés en date du 24 juin 2021.

2022R01969SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société NUTRICHEM INTERNATIONAL

Société anonyme

Au capital de 4.890.000 dinars

Siège social : Rue Abderrahmane El Bahri, Boumhel, Ben Arous, Tunisie

Identifiant unique : 1598572/H

Messieurs les actionnaires de la société NUTRICHEM INTERNATIONAL sont convoqués en assemblée générale

ordinaire le 5 Août 2022 à 9H30 à la zone industrielle saint Gobain - Mégrine, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification des modes et des délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture du rapport d'activité de "NUTRICHEM INTERNATIONAL" sur la gestion de l'exercice 2021

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de "NUTRICHEM INTERNATIONAL"

4- Approbation du rapport d'activité de "NUTRICHEM INTERNATIONAL" sur la gestion de l'exercice 2021

5- Approbation des états financiers de "NUTRICHEM INTERNATIONAL" pour l'exercice 2021

6- Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants du CSC;

7- Approbation des jetons de présence pour 2021 ;

8- Quitus aux administrateurs;

9- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité.

2022R01980SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Pour les années 2019 - 2020 - 2021

La société mutuelle de base des services agricoles à Soliman "INMA"

Numéro d'identification fiscale : 1630213A/N/M/000

Le Conseil d'Administration de la Société Mutuelle de Base des Services Agricoles «INMA» à Soliman -Nabeul, informe l'ensemble de ses adhérents que l'assemblée générale ordinaire pour les années 2019-2020-2021 se tiendra le mardi 30/8/2022 à 9h du matin à son siège situé au : km 01 Route de Korbous 8020 Soliman pour discuter l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du conseil d'administration et des états financiers des années 2019-2020-2021.

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour les années 2019-2020-2021.

3- Discuter des rapports et des états financiers pour les années 2019-2020-2021.

4- Exonérer les membres du conseil d'administration de toute responsabilité.

5- Approbation du statut interne de la société.

6- Approbation des nouvelles demandes d'adhésion.

7- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2022-2023-2024.

8- Changement du un tiers (1/3) du conseil d'administration.

9- Voir les possibilités de la répartition des bénéfices.

NB : Cette annonce est un appel officiel à toutes les personnes concernées.

A noter : Les documents relatifs à l'assemblée générale sont à la disposition des intéressés au siège de la société pendant toute la durée légale.

2022R01987SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «OASIS VOLAILLES»

Société mutuelle de base de services agricoles

Siège social : Avenue Salah Eddine El Ayoubi 6011 Gabès

Capital social : 60.000 DT

MF : 1489912/A/P/M/000

Les adhérents de la société mutuelle de base de services agricoles «OASIS VOLAILLES» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 27 août 2022 à 10h du matin au siège de la société pour examiner l'ordre du jour suivant :

1. Examen des rapports du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2021

2. Lecture des états financiers de l'exercice 2021.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs de l'exercice 2021.

4. Approbation des rapports d'activité et des états financiers relatifs de l'exercice 2021.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

6. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

7. Approbation de l'admission des nouveaux adhérents et le départ d'autres.

8. Ratification pour nomination des membres du conseil d'administration.

9. Renouvellement du commissaire aux comptes.

Les documents de l'assemblée générale seront disponibles au siège de la société pour consultation dans les délais réglementaires.

Les soumissions des candidatures pour la composition du conseil d'administration seront adressées au plus tard le 27 août 2022 par simple lettre au nom du président du conseil d'administration.

2022R01988SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE LE RIBAT

S.A au capital social de 7.100.000

Siège : Hôtel Habib Monastir

Mat fiscal : 24322 V AM 000

Mat CNSS : 203175-57

Messieurs les actionnaires de la société IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE LE RIBAT, sont convoqués en l'assemblée générale ordinaire le mardi 30/8/2022 à 11h30 du matin au siège social sis à l'hôtel EL HABIB Monastir à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire au titre de l'exercice 2020 et approbation des modalités de sa convocation Immédiatement après la tenue du conseil d'administration délibérant sur le même exercice 2020.

2- Lecture, examen et approbation le cas échéant du rapport du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2020.

3- Examen des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2020.

4- Lecture des rapports général et spécial de Monsieur le commissaire aux comptes relatifs au même exercice 2020.

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

6- Lecture et approbation du projet des résolutions préparé par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2020.

7- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

8- Renouvellement du mandat des Administrateurs sortants et ce au titre des exercices 2021, 2022 et 2023.

9- Renouvellement du mandat de Monsieur le commissaires aux comptes, la Cabinet KPMG, et ce au titre des mêmes exercices 2021, 2022 et 2023

10- Examen et ratification des opérations et conventions réglementées.

11- Pouvoirs et publicité.

En application des dispositions de l'article 280 de C.S.C les documents et rapports devant être soumis à l'assemblée, sont mis à la disposition des actionnaires dans les délais légaux auprès du siège administratif de la société HOTEL HABIB 5000 Monastir.

2022S00901SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 31/8/2022

«UNITED FINANCIAL MANAGEMENT HOLDING » SA

"UFM HOLDING" SA

SA au capital de 5000.000,000 D

Siège social : Route de Gremda Km 2.5 Sfax

MF : 1713536B/A/M/000

Les actionnaires de la société «UFM HOLDING» sont convoqués pour l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 31/8/2022 à 10 heures du matin au siège de la société pour statuer sur l'ordre de jour suivant :

1- Approbation de la date de tenue de l'assemblée,

2- Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration de l'exercice 2021,

3- Lecture et approbation des états financiers de l'exercice 2021,

4- Approbation des conventions règlementées prévues à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des autres opérations conclues avec les parties liées,

5- Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion pour l'exercice 2021,

6- Affectation des résultats de l'exercice 2021,

7- Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents légaux relatifs à l'assemblée sont disponibles au siège social de la société dans le délai légal. Vous pouvez être représenté à la réunion et au vote lors de l'assemblée.

2022X00964SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INTERNATIONAL HOSPITAL CENTER OF TUNISIA-IHCT

Société anonyme

Au capital de 32 590 000DT

Siège social : Carthagène, Centre urbain Nord - 1082 Tunis

Objet social : Centre Hospitalier privé

Registre national des entreprises : 1102071P

Matricule fiscal : 1102071P/A/M/000

Le conseil d'administration de l'INTERNATIONAL HOSPITAL CENTER OF TUNISIA convoque tous les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 30 août 2022 à 18h au siège social et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2021.

2. Présentation des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2021.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

4. Approbation du rapport d'activité de l'exercice 2021 ainsi que les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2021.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2021.

6. Approbation des conventions règlementées au titre de l'exercice 2021.

7. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2021.

8. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2021.

2022401974SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire (exercice 2020)

Groupe Chimique Tunisien

Société anonyme

Capital : 476.084.064 DT

Identifiant Unique : 003876L/A/M/000

M.CNS : 06391589

7, avenue du Royaume d'Arabie Saoudite - 1002 Belvédère - Tunis

Le conseil d'administration du Groupe Chimique Tunisien à l'honneur d'inviter tous les actionnaires au capital social de la société à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi, 8 septembre 2022 à neuf heures du matin (09h00) au siège social de la société sis à Tunis, 7, Avenue du Royaume d'Arabie Saoudite - 1002 Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la tenue de l'AGO 2020 exceptionnellement après le 30 juin 2021.

2- Approbation de la nomination du représentant de la Société Tunisienne des Chemins de Fer au conseil d'administration du Groupe Chimique Tunisien.

3- Approbation de la nomination du représentant de la Banque Centrale Tunisienne du conseil d'administration du Groupe Chimique Tunisien.

4- Approbation de la nomination du représentant du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Appui de l'Investissement au conseil d'administration du Groupe Chimique Tunisien.

5- Approbation de la nomination du représentant de la Société Tunisienne des Chemins de Fer au conseil d'administration du Groupe Chimique Tunisien.

6- Approbation de la nomination du représentant du Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie au conseil d'administration du Groupe Chimique Tunisien,

7- Approbation de la nomination du représentant du Ministère de l'Environnement au conseil d'administration du Groupe Chimique Tunisien.

8- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2020.

- Présentation des états financiers exercice 2020.

9- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2020.

10- Approbation du rapport du conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2020.

11- Approbation des opérations visées par l'article 200 et l'article 475 du code des sociétés commerciales pour l'exercice 2020.

12- Affectation du résultat net de l'exercice 2020.

13- Quitus aux administrateurs.

14- Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2020.

15- Fixation des jetons de présence des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2020.

2022401975SANB3

Convocation à l'AGO

Société SERVICOM SA

Capital social : 11 874 000 Dinars

Siège social : 65 Rue 8601 Z.I Charguia I - 2035 Tunis

MF : 826619W/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société SERVICOM sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 13/9/2022 à 15 heures à l'IACE pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2020, en dehors des délais réglementaires ;

2. Lecture du rapport d'activité de la société pour l'année 2020 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes individuels relatif à l'exercice 2020 ;

4. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés 2020 ;

5. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2020 ;

6. Quitus aux administrateurs;

7. Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

8. Approbation des conventions prévues par l'article 200, 205 et 475 du CSC relatif à l'exercice 2020 ;

9. Pouvoirs.

2022401985SANB3

Convocation à l'AGO

Société SERVICOM SA

Capital social : 11 874 000 Dinars

Siège social : 65 Rue 8601 Z.I Charguia I - 2035 Tunis

MF : 826619W/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société SERVICOM sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 13/9/2022 à 16 heures à l'IACI, pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2021, en dehors des délais réglementaires ;

2. Lecture du rapport d'activité de la société pour l'année 2021 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes individuels relatif à l'exercice 2021 ;

4. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés 2021 ;

5. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2021 ;

6. Quitus aux administrateurs;

7. Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

8. Approbation des conventions prévues par l'article 200, 205 et 475 du CSC ;

9. Information des fonctions occupées par le président directeur général et les autres administrateurs au niveau d'autres sociétés ;

10. Désignation d'un co-commissaire aux comptes de la société ;

11. Recomposition du conseil d'administration ;

12. Pouvoirs.

2022401986SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2021

De la société de La Foire de Nabeul

S.A au capital de 322 420 DT

4, Av. H. Bourguiba 8000 Nabeul

MF : 039644NAM000

RC : 0039644N

Messieurs les actionnaires de la société de La Foire de Nabeul sont priés d'assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire 2021 qui aura lieu le jeudi 8 septembre 2022 à 10h au siège de la société de La Foire de Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2021.

2- Lecture du rapport du conseil d'administration et des états financiers au titre de l'exercice 2021.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2021.

4- Approbation des rapports et des états financiers de l'exercice 2021.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Fixation des jetons de présence relative à l'exercice 2021.

7- Affectation des résultats de l'exercice 2021.

8- Approbation des conventions règlementaire relatives à l'exercice 2021.

2022401987SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Polyclinique du cap bon

SA au capital de 10.000.000 DT

Siège social : MC 27 Menzel Temime - Route Kelibia

MF : 1139899A/A/M/000

RNE : 1139899A

Messieurs les actionnaires de la société Polyclinique du cap bon sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 1er septembre 2022 à 11h au siège de l'Institut arabe des chefs d'entreprises, 1053 Rue du Lac Turkana Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Validation de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire après les délais réglementaires.

- Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021.

- Affectation des résultats et quitus aux administrateurs.

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

- Jetons de présence alloués aux administrateurs au titre de l'année 2021.

- Examen de la situation financière de la Polyclinique.

- Désignation d'un bureau d'études pour la recherche d'un partenaire stratégique pour le développement de l'institution.

- Renouvellement du Conseil d'Administration pour une période de trois ans 2022-2023 et 2024.

- Nomination du commissaire aux comptes pour une période de trois ans 2022-2023 et 2024.

- Convocation de l'assemblée générale extraordinaire.

- Attribution des pouvoirs.

Les documents relatifs aux travaux de l'assemblée générale ordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2022401988SANB3

Autres sociétés

Convocation

Mutuelle EL KHALIJ

MF : 0009637Y

Monsieur le Président du conseil d'administration de la société Mutuelle El KHALIJ vous invite :

1- A assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 16/8/2022 à 10 H du matin au siège de la société 90 Avenue Hédi Chaker 6000 - Gabès et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Application de l'article 11 du statut
- Mise à jour de la liste des adhérents
- Questions diverses.

2- A assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 25/8/2022 à 10 H du matin au siège de la société 90 Avenue Hédi Chaker 6000 - Gabès et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour du statut et les règlements intérieurs de la société Mutuelle EL KHALIJ.

- Questions diverses.

2022R01970SODB3

DIVERS

Avis au public

Jugement de Tutelle

En vertu d'un jugement de tutelle délivré par le tribunal de 1ère instance de Nabeul sous le n°235 en date du 12/4/2022 et un certificat de non Appel du jugement n°1261 en date du 19/7/2022 Mr Noureddine Aounallah titulaire de la CIN n°01816528 demeurant à rue Béchir Chelly Bir Challouf Nabeul a été désigné tuteur de sa soeur Samia Bent Abdelkader Aounallah pour la gestion de ses affaires et la représenter devant les tribunaux et les administrations privés et publiques ainsi que la gestion de ses biens immeubles par une ordonnance sur requête et l'autorisation de publier un extrait du jugement au J.O.R.T.

2022R01962DIVD2

Avis d'enquête

En application des dispositions de l'article 65 du code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, Le président de la commune du Kram à l'honneur de faire connaissance au public que la société «Immobilière de l'Archipel» compte opérer un remaniement sur le lotissement déjà approuvé dénommé «Les jardins de l'Archipel» objet des titres fonciers n°185514 Tunis, 203999 Tunis et 204002 Tunis, une copie va être affichée au siège de la commune sis à l'avenue Mohamed V n°11, l'aéroport, durant un mois à compter de la date de la première parution du présent avis sur le journal officiel et sur les journaux.

Toute personne intéressée peut consigner ses observations ou son opposition sur le registre d'enquête ouvert à cet effet au siège de la commune.

2022R01965DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mme Zohra Bent Hamda Ben Hassan Hamda, titulaire de la CIN n°04009940, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/30558, objet du titre foncier n°127732 Sousse dénommé Yesmine 2, sis à Sahloul, Gouvernorat de Sousse. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Sahloul Sousse sous n°1147 le 01/8/2022.

2022S00910DIVD2

Avis

Mr Sleheddin Ben Mansour Ben Ahmed Chiboub CIN 01181760 annonce qu'il a perdu le titre de sa propriété concernant un terrain de superficie environs 496 m² situé à «Essadarine» Remla Kerkennah Sfax objet d'un contrat de vente rédigé le 26 novembre 2011 enregistré à la recette des finances de Kerkennah le 7 décembre 2011 reçu n°M010653 établi par le notaire Hichem Krichen et son accesseur Mohsen Lasswed et il veut avoir un autre original, toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Hichem Krichen à Remla Kerkennah Sfax dans un délai de 30 jours à partir de l'apparition au JORT. Toute opposition après ce délai ne sera prise en considération.

2022X00961DIVD2